

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

MEDIATHEQUES – REQUALIFICATION DE LA MEDIATHEQUE PIERRE MOINOT DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA PHASE EQUIPEMENT MOBILIER DES ESPACES PROFESSIONNELS

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGE, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Johann SPITZ à Sophia MARC, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C57-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

MEDIATHEQUES – REQUALIFICATION DE LA MEDIATHEQUE PIERRE MOINOT DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA PHASE EQUIPEMENT MOBILIER DES ESPACES PROFESSIONNELS

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Niortais du 30 mai 2016 portant :

- Requalification et mise aux normes accessibilité de la médiathèque Pierre MOINOT,
- Approbation du programme et de l'enveloppe financière,
- Concours de maîtrise d'œuvre,

Vu la délibération du 9 avril 2018 portant plan de financement du projet de requalification de la Médiathèque Pierre MOINOT de Niort,

Vu la délibération du 16 décembre 2019 portant demande de financement pour la phase « équipement mobilier des espaces publics »,

La requalification de la médiathèque Pierre-Moinot comprend l'équipement mobilier des espaces dédiés au public mais aussi des espaces professionnels (bureaux/réserves).

Les espaces professionnels se décomposent comme suit : 1 772m² de magasins sur 2 étages composés de 5 630m linéaires de rayonnages pour environ 205 000 documents ; 787m² dédiés aux bureaux, plateaux techniques, salles de stockage et salle de réunion.

Considérant que le projet de réhabilitation de la médiathèque Pierre MOINOT présente les critères d'éligibilité au concours particulier pour les bibliothèques créé au sein de la DGD, et qu'à ce titre, la CAN peut solliciter l'aide financière de l'Etat pour les opérations ayant pour objet l'équipement mobilier et matériel des locaux,

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le financement prévisionnel en annexe 1 pour la phase équipement mobilier des espaces professionnels (bureaux et réserves) du projet de requalification de la Médiathèque Pierre MOINOT,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué, à solliciter la demande de financement telle que décrite ci-dessus, auprès des services de l'Etat et d'autres financeurs, le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C57-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C57-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020